



Elodie Laveu - aménagement intérieur et décoration

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 // ACCEPTATION DES CONDITIONS

Les présentes conditions de vente sont conclues entre d'une part ELDI CONSEIL - Elodie Laveu, dont le siège social se situe 76 quai Clemenceau 69300 Caluire et d'autre part les personnes souhaitant faire appel aux prestations de services proposées par ELDI CONSEIL - Elodie Laveu, dénommées ci-après LE CLIENT. Tout client de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestation de service avant d'avoir accepté un devis : toute acceptation d'un devis ou signature d'un contrat ELDI CONSEIL - Elodie Laveu vaut acceptation des conditions générales de prestations de services. Nous ne prenons en compte que des commandes fermes, après signature d'un devis avec mention « bon pour accord ». Dès cet instant, la commande sera fermement prise en compte ce qui engagera définitivement les deux parties. Vous serez engagé à verser le montant indiqué sur ce devis et ELDI CONSEIL - Elodie Laveu à réaliser l'ensemble des prestations indiquées sur ce même devis et/ou ordre de mission. Toutefois de manière exceptionnelle et à l'appréciation de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu des ajustements pourront être apportés à la demande du CLIENT. Ces ajustements seront validés par les deux parties.

ARTICLE 2 // PRESTATIONS DE ELDI CONSEIL

ELDI CONSEIL - Elodie Laveu intervient pour tout type de biens immobiliers. Les prestations de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu consistent à fournir un conseil en « couleurs et matériaux », « aménagement d'espace », « création d'ambiance », « décoration et aménagement d'espace », ainsi qu'à des prestations complémentaires de « conception d'agencement », « accompagnement shopping », « accompagnement à la mise en place finale », « recherche de prestataires et suivi des devis », « coordination » et « suivi de chantier ».

Il est entendu que compte tenu de la nature des conseils et des prestations apportées par ELDI CONSEIL - Elodie Laveu, la réalisation des différentes prestations et des différents dossiers correspondent à une obligation de moyens quant à son nombre de jours et de documents devant être investis par la société et non une obligation de résultat conformément au devis approuvé par le client.

Pour la réalisation de certaines prestations, ELDI CONSEIL - Elodie Laveu pourra requérir l'intervention de prestataires. ELDI CONSEIL - Elodie Laveu peut alors mettre en relation LE CLIENT avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration ou du bâtiment. LE CLIENT contractera directement et librement avec chaque prestataire. LE CLIENT est toutefois libre d'effectuer ou de ne pas effectuer lui-même et sous sa responsabilité les prestations de conseils délivrées par ELDI CONSEIL - Elodie Laveu.

ARTICLE 3 // DUREE DE L'OFFRE

Nos offres tarifaires (devis et contrat) sont valables 1 mois, à partir de leur date d'édition.

ARTICLE 4 // DELAIS

Les délais pour recevoir les documents commandés : visuels, shopping liste croquis books, sont de l'ordre de 3 à 4 semaines mais sont donnés à titre indicatifs. En fonction des clients en cours, des modifications apportées au cahier des charges initial, ELDI CONSEIL - Elodie Laveu peut raccourcir ou allonger les délais.

ARTICLE 5 // RESPONSABILITE

Lorsque ELDI CONSEIL - Elodie Laveu intervient sur la gestion des travaux effectués par les entreprises choisies par LE CLIENT, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché imputables aux dites entreprises ne sauraient en aucun cas être reproché à ELDI CONSEIL - Elodie Laveu ou engager la responsabilité de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu, qui n'est ni maître d'oeuvre, ni maître d'ouvrage délégué dans la réalisation des travaux et à ce titre n'engage en rien sa responsabilité contractuelle. Son intervention consiste à mettre en relation son client avec des prestataires du secteur de la décoration et/ou du bâtiment. LE CLIENT contracte directement et librement avec chaque prestataire.

ELDI CONSEIL - Elodie Laveu est mandaté par ses clients pour assurer à sa place le suivi des réalisations auprès des différents prestataires. Toutes les garanties légales ou contractuelles apportées au client dans le cadre de la réalisation des travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garanties décennales, etc...). En cas de litiges, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. ELDI CONSEIL - Elodie Laveu recommande à ses clients de souscrire à une assurance Dommage Ouvrage avant le démarrage du chantier ou d'exiger le contrat d'assurance des entreprises prestataires.

En fonction de ce qui est précisé au devis, la prestation fournie par ELDI CONSEIL - Elodie Laveu peut également donner lieu à la délivrance et, à titre indicatif, de rapports écrits et/ou de plans ou de croquis dont les cotes, plans et exécutions sont données à titre indicatif. Il incombe au prestataire de vérifier les cotes ou autres informations par lui-même. Le cas échéant, ELDI CONSEIL - Elodie Laveu ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de cotes ou autre informations inexactes.

ARTICLE 6 // ILLUSTRATION ET PROPRIETE

Nous illustrons au mieux nos propositions afin de vous donner un aperçu réaliste des services proposés. Nous précisons toutefois que les photos, les images, représentations graphiques figurant sur nos sites web blogs ou documents commerciaux sont simplement illustratives de nos services et non contractuelles. ELDI CONSEIL - Elodie Laveu détient la propriété des croquis et des illustrations réalisés dans le cadre de nos prestations. Ces visuels pourront alors être utilisés par ELDI CONSEIL - Elodie Laveu à des fins commerciales : diffusion sur le site internet, blog, plaquettes commerciales, catalogues, flyers... Concernant les photos prises au domicile avant et après l'intervention de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu, le client accepte l'exploitation des images photographiques sur tous nos documents et être cité en référence. En cas de refus, une annotation paraphée peut dénoncer cet usage.

ARTICLE 7 // PRIX

Les prix pratiqués par ELDI CONSEIL - Elodie Laveu et proposés sur nos devis, sont ceux en vigueur le jour de la commande. Les taxes applicables sur le montant HT sont celles en vigueur au jour de la

facturation. ELDI CONSEIL – Elodie Laveu est à ce jour une micro-entreprise soumise à la fiscalité des auto-entrepreneurs et en franchise de TVA.

ARTICLE 8 // PAIEMENT

Le paiement des prestations s'effectue selon les modalités suivantes (sauf dispositions contraires précisées sur le devis) :

- 30% d'acompte à envoyer par chèque accompagné du devis signé
- 50% lors du 2^{ème} RDV – stade Avant-Projet Sommaire
- Solde de 20% à la remise du book final – Avant-Projet Définitif

Le prix est dû même si le client décide de ne pas mettre en œuvre ou de mettre en œuvre partiellement les conseils prodigués par ELDI CONSEIL - Elodie Laveu. En cas de retard par rapport à l'échéance, la somme due portera intérêt au taux de 1,5 fois l'intérêt légal. A défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, ELDI CONSEIL - Elodie Laveu sera forcée de suspendre son intervention, sans mise en demeure préalable, jusqu'au complet paiement des sommes dues.

ARTICLE 9 // DROIT DE RETRACTATION (applicable uniquement aux particuliers, art. L121-20 et suivant le code de la consommation)

A compter de la date de commande (signature et devis) et conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un délai de sept jours pour faire valoir votre droit de rétractation auprès de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu. Pour ce faire, ELDI CONSEIL - Elodie Laveu doit recevoir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : ELDI CONSEIL - Elodie Laveu, 76 quai Clemenceau 69300 Caluire. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre recommandée.

ARTICLE 10 // ANNULATION, REPORT ET MODIFICATION

En dehors de votre droit de rétractation dans un délai de sept jours, toute demande d'annulation, report ou de modification de commande est soumise à l'accord de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu. En cas d'annulation, votre commande ne peut être remboursée qu'à la hauteur de 50%.

ARTICLE 11 // RESILIATION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une ou quelconque de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit, un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception précisant les fautes contractuelles rapprochées.

ARTICLE 12 // PRODUITS

Nous nous attachons à vous donner la meilleure représentation possible des coloris, des matières, et modèles, sans pouvoir en garantir la fidèle reproduction.

Les descriptions se réfèrent aux descriptions faites par chacun de nos fournisseurs. Chacun des catalogues engage dans la limite de ses responsabilités chacun des fournisseurs et prestataires de ELDI CONSEIL - Elodie Laveu.

ARTICLE 13 // DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige relatif à la relation commerciale existant entre vous et nous et qui ne pourront être réglé à l'amiable sont soumis à la compétence du Tribunal de Grande Instance de Lyon.

Fait à :

En 2 exemplaires

Date et signature précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

